

Rapport d'activités CEJA 2018

Une Afrique bâtie sur le droit!



Rapport d'activités CEJA 2018

Vous pouvez faire votre don par virement sur le compte :

Centre d'Etudes Juridiques Africaines (CEJA)

Poste Finance

Compte: 14-364716-9

IBAN: CH10 0900 0000

BIC: POFICHBEXXX



Table de matières

Mot du Directeur Exécutif.....	4
Bref aperçu de 2018.....	7
Enseignements : Former au droit.....	8
Le renforcement des capacités : Un point fort du CEJA-.....	10
Expériences de terrain : Une promotion élargie.....	11
Partenariat du CEJA : Une coopération plus dynamique.....	15
Publications et bibliothèque : Une diffusion plus large.....	18
Finances.....	19

Mot du Directeur exécutif

L'année 2018 a été marquée par le sceau de la **continuité** tant dans le domaine de l'enseignement du droit africain que ceux du renforcement des capacités des acteurs africain et de la promotion du CEJA.

Le CEJA a été vivement encouragé par le nombre croissant de demandes d'inscriptions à ses cours en ligne. Les sollicitations venant de toutes les régions du continent attestent de la pertinence d'offrir aux Africains l'opportunité d'accéder aux standards panafricains encore largement méconnus.



Un autre signe encourageant a été la continuité dans le recours à l'expertise du CEJA en matière de renforcement des capacités des acteurs africains de tous horizons. Le CEJA ne peut que se réjouir d'avoir pu contribuer à la formation de milliers d'Africains en République Centrafricaine, au Cameroun, au Bénin, au Togo, en France, en Belgique et en Suisse.

La continuité a été le leitmotiv du CEJA tout au long de 2018 en matière de coopération avec des institutions d'envergure. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut noter le renforcement du partenariat avec

l'Université de Genève ayant conduit à la mise en place de la formation en Droit, médecine légale et science forensique en Afrique (*Certificate in Advanced Studies (CAS) en Droit, médecine légale et science forensique en Afrique*) ainsi que l'élaboration d'un cours Privation de liberté et médecine humanitaire en Afrique. Ce partenariat a permis une mission conjointe hors du continent africain, notamment au Liban.

De même, dans la continuité de sa collaboration avec le milieu académique, le CEJA a accueilli pour la seconde année consécutive des stagiaires du Master

Droits et Libertés de la Faculté de droit de l'Université de Caen, France.

Au niveau onusien, le CEJA a pu consolider ses liens avec l'ONU, notamment les mécanismes onusiens d'origine africaine.

Sur le plan promotionnel, la continuité a été la règle avec de nombreuses missions d'expertise et de promotion en Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et dans l'Océan indien.

Cette continuité peut être visible dans le renforcement de la bibliothèque et des nouvelles publications du CEJA.

Au niveau financier, le CEJA se réjouit de l'engagement toujours renouvelé de ses membres déterminés à assurer le financement de ses activités.

And Last but not least, je voudrais du fond du cœur remercier toute l'équipe du CEJA et toutes les personnes et institutions dont les différents apports ont permis au CEJA de franchir avec succès le cap de ses trois premières années.

Très cordialement,

Dr Ghislain Patrick Lessène

2018 : Bref aperçu

Equipe

6 co-fondateurs

2 membres du personnel

4 membres du Comité de direction

3 représentants dans le monde

Renforcement des capacités

60 diplomates africains formés

7000 personnes informées

Enseignements

Droit et pratique de
l'Union africaine

Droit de la détention
en Afrique

Promotion

6 missions de promotion dans le monde

10 communications et prises de position

Publications

Articles et ouvrages

1 bibliothèque

Partenariat

11 accords de
coopération

Les Enseignements : Former au droit

Le CEJA a mis en ligne 3 cours opérationnels en 2018: les Droits de l'homme en Afrique, le Droit de la détention en Afrique et les Juridictions internationales et pratiques africaines. Les

participants ont pu prendre effectivement part aux cours en ligne et le CEJA a reçu plus d'une trentaine de demandes d'information.

Droit de l'Union africaine



Union Africaine

Le cours « Droit de l'Union africaine et pratique africaine » a pour objectif principal de permettre aux participants d'acquérir une solide connaissance des règles de fonctionnement de l'Union africaine et des principes fondamentaux du droit de l'Union africaine.

Le droit africain comprend les règles de droit sur lesquelles est fondée l'UA et les règles qu'elle édicte. Lato sensu, le droit de l'Union africaine suppose également les règles pertinentes qui viennent des conventions ratifiées par les États membres de l'organisation.

Droit de la détention en Afrique



Le cours « Droit de la détention en Afrique » vise principalement à favoriser la maîtrise et la mise en œuvre des droits fondamentaux dans les lieux de détention africains en vue d'améliorer les conditions de privation de liberté.

La formation porte sur les sources internationales et africaines du droit de la détention, les décisions des mécanismes internationaux et régionaux, un état des lieux de détention sur le continent africain, la prévention de la torture, les conditions carcérales et le statut du personnel pénitentiaire, les mesures alternatives à la privation de liberté. L'accent est mis sur l'acquisition des notions de base et l'analyse des pratiques carcérales.

Le renforcement des capacités : Un point fort du CEJA

Le CEJA a été mis en contribution dans le renforcement des capacités des acteurs africains en animant un certain nombre de formations.

Suisse

En février 2018, le CEJA a animé un séminaire sur le droit international humanitaire à l'intention des étudiants de la Faculté de médecine de l'Université de Genève.

En mai 2018, le CEJA a pris part à la session de formation sur la « **Construction de l'Etat et la migration** » organisé par le Geneva Centre for Security Policy (GCSP) à l'intention de diplomates de la République de Guinée.

Belgique

En août 2018, le CEJA a été invité à intervenir au Cours d'été « **Contrôle des lieux privés de liberté : approche pluridisciplinaire** » organisé par la Faculté de droit de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

France

En décembre 2018, le CEJA a été invité à dispenser le cours « **Justice pénale à l'échelle mondiale** » au Master 2 Globalisation et Gouvernance à Science Po Lyon.

Expérience du terrain : Une promotion élargie

En 2018, le CEJA a réalisé un certain nombre de missions promotionnelles.

Togo

En mai et septembre 2018, le CEJA et l'entreprise italienne Rota Guido ont effectué deux missions à Lomé pour rencontrer les autorités politiques (Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Ministre du Développement à la base et de l'Emploi des jeunes) judiciaires (Directeur de l'Accès au droit, Directeur des Grâces) et académiques (Doyens et chefs de département). Les échanges ont porté sur la formation des professionnels du droit et sur l'implication de l'Etat togolais dans le lancement d'une ferme

zootechnique au Togo devant permettre la création d'emplois pour la jeunesse togolaise. La délégation a également eu des discussions avec des opérateurs privés togolais intéressés sur les moyens de mise en œuvre des droits économiques et sociaux au Togo.

Benin

En mai et octobre 2018, le CEJA a également effectué deux missions au Bénin pour rencontrer les autorités universitaires et politiques béninoises pour les projets de formation et de création d'activités socio-économiques. La délégation du CEJA a été reçue en audience par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion

de l'Emploi, celui de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, les Chargés de mission à la Présidence de la République et le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi.

Ghana

En octobre 2018, la délégation CEJA s'était rendue au Ghana et a eu plusieurs audiences au plus haut niveau de l'Etat ghanéen, particulièrement avec le Conseiller du Vice-président de la République, le Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture et celui du Commerce et de l'industrie.

Sénégal

En juillet 2018, une délégation du CEJA a effectué une mission à Dakar au cours de laquelle elle a rencontré les autorités judiciaires, parlementaires et ministérielles sénégalaises. De ces rencontres est née l'idée de la création d'une plateforme consacrée au droit des affaires en Afrique et devant servir de tremplin entre investisseurs européens et internationaux et leurs homologues africains pour éviter les pièges de l'arnaque et de l'escroquerie et permettre la création d'emplois pour la jeunesse africaine.

De même, il a été convenu d'une coopération avec l'ONG panafricaine Alliance pour refonder la gouvernance en

Afrique (ARGA) pour des activités de renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance en Afrique.

Maroc

En juillet 2018, une délégation du CEJA a séjourné à Rabat et a pu rencontrer les autorités politiques, le barreau marocain et le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH). Les discussions ont porté sur la possibilité de l'organisation d'un Forum sur la lutte contre la corruption et les droits des femmes en Afrique, le renforcement des capacités des avocats et de la société civile en droit international.

Italie

En juin 2018, le CEJA a été invité à Rome pour discuter des possibilités de coopération dans le domaine des droits de l'homme, notamment des droits de la femme, du renforcement des capacités en matière de droit international, de projet en matière d'intégration des migrants africains en Italie ou en Suisse. Les débats ont également porté sur l'organisation d'un Forum des institutions nationales africaines des droits de l'homme sur « La lutte contre la corruption et protection des droits de la femme en Afrique ».

Ile Maurice

En octobre 2018, une délégation du CEJA a

effectué une mission à l'Île Maurice et a eu des audiences avec le Ministre de l'Agro-industrie et de la Sécurité Alimentaire, le Secrétaire Permanent du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et du Commerce International, une équipe de l'Economic Development Board of Mauritius (EDBM) et le Chef de Département de Droit à la Faculté de Droit et Management de l'Université de Maurice.

Madagascar

En novembre 2018, la délégation du CEJA a séjourné à Antananarivo et a rencontré le directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA) et le chef de département de la Faculté de Droit,

d'Economie, de Gestion et Sociologie de l'Université d'Antananarivo. Il a été question de l'apport du CEJA dans l'enseignement du droit et l'accès des étudiants à la documentation, des programmes de formation Droit, médecine légale et science forensique en Afrique et de la possibilité de stage des étudiants au CEJA.

Liban

En novembre 2018, une délégation du CEJA et du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) a effectué une mission d'évaluation des besoins du gouvernement libanais dans le domaine de la médecine légale.

Partenariat du CEJA : Une coopération plus dynamique

En 2018, le CEJA a renforcé sa coopération institutionnelle avec des accords stratégiques.

Université de Genève (Suisse)

Depuis juin 2018, le CEJA assure la coordination de la formation continue CAS « *Droit, médecine légale et science forensique en Afrique* », une initiative née du constat d'absence d'experts africains dans le domaine de la médecine légale et de la science forensique. Forts de ce constat, et au regard de nombreuses sollicitations d'institutions universitaires et judiciaires africaines, le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML) et le Centre d'Etudes Juridiques Africaines (CEJA) ont accepté de répondre

favorablement aux demandes exprimées par les autorités africaines lors des visites effectuées auprès des Missions permanentes africaines à Genève et d'une mission exploratoire au Bénin (1-3 juillet 2017) et au Togo (4 au 7 juillet 2017). Après l'approbation de l'initiative et la signature de la lettre d'intention des directeurs des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) et du Centre Hospitalier et Universitaire de Vaud (CHUV) de Lausanne, le CEJA et le CURML ont élaboré ledit projet qui sera lancé en septembre 2019.

Université de Lausanne (Suisse)

La création du CAS « *Privation de liberté et médecine humanitaire en Afrique* » est née

du constat du non-respect des droits fondamentaux des personnes privées de liberté dans les lieux de détention en Afrique. Au-delà des questions matérielles et structurelles, se pose celle de l'ignorance ou de la méconnaissance des instruments juridiques internationaux et régionaux par les professionnels du domaine carcéral (détention préventive prolongée, surpopulation carcérale, absence de recours aux mesures alternatives à la détention, faiblesse ou insuffisance de contact avec l'extérieur, problèmes de réinsertion des détenus à la fin de leur peine, etc.).

Université de Caen, Normandie (France)

En 2018, le CEJA a accueilli pour la seconde année consécutive trois stagiaires, étudiantes en Master Droit des Libertés de la Faculté de droit de l'Université de Caen, Normandie (France). Ce stage de 2 mois leur a permis de s'imprégner du rôle de la société civile et du Groupe africain lors des sessions du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Celles-ci ont délivré des contributions orales durant la session du Conseil des droits de l'homme de juin 2018.

Activités menées en coopération

38^{ème} session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU

En juin 2018, le CEJA, en accord avec l'ONG Espace Afrique International, a fait plusieurs interventions notamment sur la situation des droits de la femme en Afrique, la situation en République Centrafricaine, en RDC et en Erythrée.

Par ailleurs, le CEJA a renforcé sa coopération avec les mécanismes onusiens des droits de l'homme en Afrique en ayant des réunions de concertation avec M. Clément Voulé, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le droit de

réunion pacifique et d'association, M. Doudou Diène, Président de la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi et Mme Marie-Thérèse Keita Bocom, Experte indépendante des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine, ainsi que les représentants du Groupe Africain aux Nations Unies.

Publications et bibliothèque : Une diffusion plus large

En 2018, le CEJA a produit deux Newsletters (n°6 et n° 7) avec un certain nombre d'articles sur les actualités juridiques africaines.

Le CEJA a publié la 2ème édition du Code international de la détention et des ouvrages des membres du Comité de rédaction.

De manière générale, La bibliothèque numérique consacrée au droit africain s'est étoffée avec la publication de

nouveaux documents.



Finances : pour un soutien plus efficace

En 2018, les actions du CEJA ont pu être menées à terme par les contributions volontaires et dons de particuliers.

Les pertes et profits s'élèvent à CHF 15'949.50.-

Présentation

Le CEJA est une entreprise d'intérêt commun visant à dynamiser les multiples initiatives et actions portées par différentes institutions et les africains dans le domaine juridique en Afrique en vue d'un meilleur rayonnement international. Le CEJA a vocation, par le développement d'actions nouvelles et d'envergure, de renforcer l'Etat de droit en Afrique en dotant les Etats d'acteurs compétents et rompus aux questions juridiques afin de faire face aux nombreux défis se posant en termes d'effectivité du droit. Il vise in fine à contribuer à la création d'une culture de paix et du respect du droit sur le continent africain.

Missions du CEJA

Le Centre d'études juridiques africaines (CEJA) vise à promouvoir :

- l'enseignement et la large diffusion du droit africain et de l'intégration africaine ainsi que leurs incidences sur le développement du continent
- le renforcement des capacités des acteurs africains dans le domaine du droit africain et du droit international.
- l'accès facilité au droit africain.

Equipe du CEJA en 2018

Comité de direction

- Dr Ghislain Patrick LESSENE, Directeur Exécutif
- Dr Djacoba Liva TEHINDRAZANARIVELO,
Directeur académique
- Dr Chantal Cecile DUCLAUX-MONTEIL OTT, Coordinatrice de recherches
- Prof. Moïse Makane MBENGUE, Chargé des relations externes.

Représentants

- M. Abdoulaye Nazaire GNIENHOUN,
Nations Unies / Union africaine
- M. Balthazar NZIRAKISHIMIRIZO, Région des Grands Lacs
- Prof. Amissi M. MANIRABONA, Canada
- Maître Catherine TASTE, France

Membres fondateurs

- Dr Ghislain Patrick LESSENE
- Dr Djacoba Liva
TEHINDRAZANARIVELO
- Dr Chantal Cecile DUCLAUX-
MONTEIL OTT
- Prof. Moïse Makane MBENGUE
- Dr Appolinaire De SABA
- Maître Mourad BEN DHIAB



Rapport d'activités CEJA 2018

Une Afrique bâtie sur le droit!

